

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
<b>Herausgeber:</b>	Société Vaudoise des Sciences Naturelles
<b>Band:</b>	43 (1907)
<b>Heft:</b>	158
 <b>Artikel:</b>	La vallée de conches en Valais
<b>Autor:</b>	Biermann, Charles
<b>Kapitel:</b>	IX: La vie politique
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-268115">https://doi.org/10.5169/seals-268115</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHAPITRE IX

## La vie politique.

Les sept dixains qui constituèrent la République du Valais jusqu'en 1798 ne furent pas des divisions administratives, mais autant de communautés réunies dès 1355<sup>1</sup> en une confédération sous la bannière desquelles le reste du pays se rangea dans la suite. Tandis que ses alliés avaient pour chefs-lieux des villes, des bourgs ou des châteaux, le dixain de Conches fut le seul à ne posséder qu'une population exclusivement pastorale et agricole. Il n'en fut pas moins un des plus importants par le rôle qu'il joua dans l'histoire valaisane et par les hommes d'Etat ou d'Eglise qu'il donna au pays<sup>2</sup>. Le premier capitaine-général<sup>3</sup> qui ne sortit pas des rangs de la noblesse fut un Conchard, Jean am Henngart, de Biel, que la confiance de l'évêque André de Gualdo et l'estime de ses concitoyens appelèrent à ces hautes fonctions en 1422. Dix-sept autres Conchards occupèrent le même poste ; beaucoup d'autres s'illustrèrent dans des situations moins en vue : gouverneurs de St-Maurice, de Monthey<sup>4</sup>, châtelains de Martigny, majors de Nendaz, etc., au Bas-Valais, majors, bannerets, capitaines dans leur dixain. Mais c'est surtout des

Hommes  
d'Etat  
et d'Eglise.

<sup>1</sup> Cf. Gremaud, *Documents pour servir à l'histoire du Valais*, V. p. 140-144.

<sup>2</sup> Les savants ou artistes dont Conches fut la patrie sont peu nombreux : l'abbé Weger (1712-1751), de Geschenen, précepteur de l'empereur Joseph II ; le botaniste Lagger (1799-1871) ; le peintre Raph. Ritz.

<sup>3</sup> Ou grand bailli. D'abord lieutenant de l'évêque, ce fonctionnaire devint par la suite le premier magistrat de la République et le chef du pouvoir exécutif.

<sup>4</sup> Entre autres Etienne Schinner ou Schiner, l'auteur de la *Description du Département du Simplon*.

évêques qu'il vit naître que Conches eut lieu de s'enorgueillir ; la seule famille de Riedmatten, établie à Münster, mit cinq de ses membres sur le trône de Sion. C'est sous Walter Supersaxo, originaire d'Ernen, dont il fut curé, que se fit, en 1475, la conquête du Bas-Valais, à l'occasion de laquelle la puissance des VII dixains prit un essor qui devait aller toujours en s'accroissant et c'est Hildebrand Jost, d'Ernen également<sup>1</sup>, qui dut, cédant à la violence, renoncer aux droits de souveraineté sur le Valais que diverses donations impériales ou royales lui avaient conférées, à lui et à ses prédécesseurs, accepter que le grand-bailli convoquât les diètes, assermentât les gouverneurs et fût investi du pouvoir souverain (1630). Nicolas Schinner n'eut qu'un règne effacé, mais son neveu et successeur, Mathieu Schinner, appartient à l'histoire universelle.

Mathieu Schinner naquit en 1456 d'une obscure famille de Muhlibach ; dans son enfance il fut berger, comme le sont la plupart des Conchards ; puis il alla faire des études à Sion, à Berne et à Zurich, où sa pauvreté le força à solliciter la charité publique en chantant dans les rues ; il se faisait déjà, dit-on, remarquer par ses réponses spirituelles. Il se rendit ensuite à Côme où il suivit les cours du fameux Théodore Lucin et le remplaça à plusieurs reprises. Tout jeune encore, il fut précepteur des enfants de son compatriote Georges Supersaxo, alors secrétaire d'Etat, plus tard capitaine-général du Valais. Distingué par l'évêque Jost de Silinen, il fut, en 1496, nommé curé d'Ernen, devint l'année suivante doyen de Valère<sup>2</sup>, enfin fut élu évêque de Sion en 1499. C'était l'époque où le Mi-

<sup>1</sup> Suivant Rameau, *Le Vallais historique*, p. 110 ; de Geschenen, suivant Furrer, *Geschichte von Wallis*, p. 326. Il y eut une famille Jost à l'un et l'autre endroit.

<sup>2</sup> C'est-à-dire le premier dignitaire du diocèse après l'évêque.



Abri à bétail sur l'Ulricher Galen.



Pâtre de l'alpe de Munster (auf Alpien)

portant à la cave les fromages de la veille. A droite, le toit d'un chalet enfoui dans le sol. Au fond, le mur-limite des pâturages de Munster et de Reckingen.

lanais était l'objet des convoitises françaises. Jules II qui se dressa contre Louis XII pour le repousser au delà des Alpes, cherchait partout des alliés : il en trouva un en Mathieu Schinner qui partageait sa haine contre les Français. Par son entremise il réussit à négocier avec les Suisses un traité d'alliance (1510). Une première expédition échoua ; rentré au Valais, Schinner se heurta à un parti français que Georges Supersaxo venait de former et qui l'obligea à s'enfuir. Alors commença entre ces deux hommes une lutte qui dura dix ans. L'un fut appuyé par les Dixains, en particulier par Conches, où une diète décréta qu'on ne souffrirait plus Schinner en Valais jusqu'à une décision formelle du Saint-Siège et confia l'administration du diocèse à l'évêque de Constance ; l'autre fut honoré des faveurs du pape et des empereurs, nommé cardinal<sup>1</sup> et légat pontifical et impérial ; mais ces titres le desservirent auprès de ses concitoyens et Schinner termina ses jours à l'étranger (1522). François I<sup>er</sup>, contre qui il avait combattu en personne à Marignan, s'écria en apprenant sa mort : « Ce soldat tonsuré m'a donné plus de mal qu'aucune tête couronnée ».

Pour faciliter l'accès aux carrières libérales, Ernen eut longtemps une école latine<sup>2</sup>, dont le rayonnement fut vif ; l'instruction était relativement répandue, comme elle l'est encore maintenant ; si l'école n'est ouverte que pendant six mois, par contre le peuplement en villages serrés, avec très peu d'écart, permet une fréquentation plus régulière qu'il n'est coutume dans les régions de montagne. Les loisirs des longs mois d'hiver engagent à la lecture ; la bibliothèque du paysan est bien pauvre, il est vrai ;

Education  
politique.

<sup>1</sup> Ce fut le premier Suisse qui se coiffa du chapeau cardinalice ; il aurait même été élu pape au conclave de janvier 1522, sans l'opposition de la France.

<sup>2</sup> Bridel, *Essai statistique sur le canton de Vallais*, p. 295.

avec le journal bi-hebdomadaire publié à Sion ou à Brigue, elle ne compte qu'une collection d'almanachs où le cam-pagnard trouve un conseil pour chacun des actes de sa vie, et quelquefois un livre de piété, les Vies des saints. Mais tout y est lu, relu et longuement digéré ; le dernier nu-méro du journal est apporté à la veillée<sup>1</sup> ; chaque article en est successivement le sujet de la conversation et de la discussion dont le résultat n'est pas toujours l'approba-tion du point de vue du journaliste. C'est que l'éducation politique des Conchards est très développée grâce à une longue pratique de l'autonomie.

C'est déjà au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> que s'éteignirent ou que disparurent de la vallée les rares familles nobles qui eurent des droits seigneuriaux en Conches, les d'Ernen, qui eurent un château à Obergestelen, les de Muhlibach, parents des précédents, avec qui ils posséderent en fief la majorie d'Ernen, les de Vies (Fiesch) dont les religieuses du Mont-de-Grâce achetèrent les biens, les de Gluringen, branche des comtes de Mörel, les d'Ulrichen, les de Blan-drate enfin, famille comtale d'origine italienne qui reçut en fief de l'évêque de Sion successivement la majorie de Viège et le vidomnat de Conches, et en alleu, dit-on, les villages qui formèrent le « Comté »<sup>2</sup>. De bonne heure, les habitants de la vallée se rachetèrent de la plupart des obligations qui pesaient sur eux et n'eurent plus d'autre

<sup>1</sup> En 1776, le voyageur anglais Cox s'entendait avec stupéfaction interroger par un paysan conchard qui l'accompagnait de Munster au Grimsel, sur l'avancement de la guerre alors engagée entre l'Angleterre et les colonies d'Amérique Cf. *Echo des Alpes*, 1905, p. 10.

<sup>2</sup> Rameau, o. c., p. 115, sqq.

<sup>3</sup> Biel, Ritzingen, Gluringen, Selkingen. Il y a peu d'auteurs chez qui cette énumération soit complète. Gingins-la Sarra, *Indépendance du Haut-Valais*, p. 69, omet Gluringen. Rameau, o. c., p. 117, ne cite pas Selkingen et Ritzingen et ajoute Reckingen, ce qui est sans doute un quiproquo. Un docu-ment de 1307, dont Heusler, *Rechtsquellen des Cantons Wallis*, p. 118-119, donne un extrait, ne parle que de Gluringen, Ritzingen et Biel. Un autre, page 383-387, donne Reckingen comme la première commune de Conches qui ne fasse pas partie du comté.

seigneur quel évêque. La majorie d'Ernen fut d'abord à la nomination de celui-ci, puis des communes, ainsi que les fonctions de juge dans la vallée de Binn, dans le Comté et les autres offices subalternes à la vallée de Fiesch, à Furgangen, à Rufinon, etc. Ernen devint le chef-lieu, non sans surexciter la jalousie de Munster qui essaya à plusieurs reprises d'avoir un major particulier<sup>1</sup>. Cette prétention causa de longues disputes, qui se terminèrent par un arbitrage en 1447 et les accords de 1561 et de 1563<sup>2</sup>, à la suite desquels la majorie et le chef-lieu<sup>3</sup> alternèrent entre les deux paroisses. Quant aux assemblées générales du dixain, elles se réunissaient à Blitzingen, situé à égale distance des extrémités de la vallée, soit au hameau de Bodmen<sup>4</sup>, soit à l'ouest de l'église<sup>5</sup>, au pied d'une colline qui s'appelle encore Bannerhubel, la colline de la bannièr. Elles avaient une compétence fort étendue : non seulement l'administration, la police des étrangers<sup>6</sup>, celle du commerce, étaient de leur ressort, mais encore elles élisaient les députés à la diète valaisane, après avoir fixé leur nombre, leur donnaient des instructions, entendaient leurs rapports, approuvaient ou rejetaient les décisions prises par la diète ; elles jouissaient enfin de la souveraineté politique, concluaient des traités, en dénonçaient sans en référer à personne. En 1355 déjà à la suite de querelles et de violences entre gens des deux côtés de la Massa<sup>7</sup>,

<sup>1</sup> Cf. Gremaud, o. c. VIII, p. 44-46, où G. de Löwinun est major « in parrochia de Aragnon » et J. Heingarter, major « de Consches ».

<sup>2</sup> Heusler, o. c., p. 383-387, p. 115, p. 387-390.

<sup>3</sup> On voit encore à Ernen la Maison du Tribunal (utilisée par la laiterie communale) et les trois colonnes de la potence.

<sup>4</sup> Heusler, o. c., p. 113-114.

<sup>5</sup> Grenat, *Histoire moderne du Valais*, p. 352.

<sup>6</sup> Grenat, o. c., p. 31-32.

<sup>7</sup> Plusieurs torrents ou d'autres accidents topographiques formant limites, sont souvent cités dans les documents valaisans au lieu d'une longue énumération : les pays en amont de la Morge sont les VII Dixains, soit le Valais épiscopal ; en amont de la Liène exclut le dixain de Sion ; en amont de la

elles concluaient avec les communes de Naters, Viège, Rarogne et Louèche un traité d'alliance défensive, d'arbitrage et d'extradition qui fut l'acte constitutif de la République valaisane. En chicane aussi avec leurs voisins d'Uri, elles se soumettaient à la sentence arbitrale du Conseil de Lucerne et signaient un traité de paix<sup>1</sup> au bas duquel elles apposaient leur sceau commun portant l'inscription : + S. COMMVNITATV. A. MONTE. DEI. SVPERIVS (1367). Dès lors les rapports avec les Waldstetten ne cessaient plus, d'abord purement commerciaux jusqu'en 1416 où la reprise de l'Ossola par les Confédérés sur les troupes milanaises d'une part, la guerre entre les Patriotes du Valais et leur évêque, Guillaume V de Rarogne, soutenu par les Bernois d'autre part, fournirent l'occasion d'un traité de combourgeoisie perpétuelle<sup>2</sup> entre Lucerne, Uri et Unterwald, les communes d'Ernen et de Conches (Munster). Les autres dixains s'y adjoignaient successivement, consolidant le lien qui devait conduire à l'entrée du Valais dans la Confédération suisse en 1815.

C'était donc un régime nettement décentralisateur, si cher aux Conchards qu'il leur arriva de conclure des alliances dont la diète n'avait pas voulu<sup>3</sup>; et lorsque celle-ci interdit les traités particuliers à un dixain, Conches prétendit à une exception en sa faveur, parce qu'il possédait les montagnes et les principaux passages; à tel point même que toute la vallée n'était pas toujours unanime,

---

Massa comprend le pays de Mörel et le dixain de Conches; en amont du Mont-de-Dieu (*a monte Dei superius*, côte de Teisch, sous Lax) ce sont les communautés d'Ernen et de Munster. Fort longtemps le nom de Conches s'est appliqué soit au village de Munster, soit à la paroisse dont il était chef-lieu, tandis que le dixain était dit du Mont-de-Dieu.

<sup>1</sup> Gremaud, o. c., V. p. 353, sqq.

<sup>2</sup> En 1416, le 17 décembre selon Gingins-la-Sarra, le 14 octobre, si l'on s'en rapporte à l'acte dont Oechsli donne un extrait dans son *Quellenbuch zur Schweizergeschichte*, p. 123-125.

<sup>3</sup> Grenat, o. c., p. 164-165.

que le Haut et le Bas prenaient des décisions contradictoires, que le Comté suivait parfois son propre chemin<sup>1</sup>, que des communes isolées fomentaient la rébellion contre les décrets de la diète<sup>2</sup>. Les moindres actes, législatifs ou administratifs, étaient soumis au référendum qui conférait la décision suprême à la commune<sup>3</sup>. Dans cet organisme minuscule régnait au contraire un despotisme rigoureux : aucune dissidence, d'opinion ou de croyance, n'était permise ; toute supériorité appelait un nivellement impitoyable ; pour que les magistrats ne fussent pas plus forts de l'appui de leurs électeurs, les charges passaient à tour de rôle entre tous les citoyens ; mais l'autorité qu'ils n'avaient pas, d'autres savaient l'usurper ; des personnages influents, riches, éloquents ou audacieux, menaient le peuple à leur guise, en flattant ses passions ; mais si le succès ne couronnait pas leurs entreprises, ou si leur ambition se manifestait trop ouvertement, ils étaient désavoués par ceux qui avaient mis leur confiance en eux, hannis, attaqués même devant les tribunaux ; les décisions qu'ils avaient fait prendre étaient annulées ; l'excitation qu'ils avaient suscitée se tournait contre eux ; les « Messieurs » devenaient suspects aux paysans ; ceux-ci ne souffraient plus que personne s'élevât au-dessus d'eux, mais eux-mêmes prétendaient à la préséance. Se fondant sur les victoires qu'ils avaient remportées à Ulrichen en 1211 et 1419<sup>4</sup>, la première sur Berthold V de Zähringen, la seconde sur les Bernois alliés de l'évêque et du sire de Rarogne, et où

Régime  
démocratique.

<sup>1</sup> Furrer, *Geschichte von Wallis*, p. 287-288.

<sup>2</sup> Grenat, o. c., p. 388-389.

<sup>3</sup> Grenat, o. c., p. 93.

<sup>4</sup> Deux simples croix de bois rappelaient ces victoires, l'une portait l'inscription : HIER HAT HERZOG BERTHOLD VON ZERINGEN EINE SCHLACHT VERLOREN. ANNO 1211 ; l'autre : HIER AVF DEM OBER-GESTELER FELDE HABEN DIE BERNER EINE SCHLACHT VERLOREN. 1419. On vient de les remplacer par une grande croix de pierre, sur le socle de laquelle on lit : DEN HELDEN VON ULRICHEN. 1211. 1419. DER BEZIRK GOMS. 1904.

ils avaient sauvé la liberté valaisane menacée, ils revendiquèrent pour leurs députés le premier rang au cortège organisé lors de l'élection de l'évêque de Sion. Sion, la capitale, protesta. Les autres dixains proposèrent une transaction. Finalement, le banneret de Conches fut mis devant celui de Sion, mais après le bourgmestre de cette ville ; et l'affaire qui avait fait couler beaucoup d'encre et allumé de violentes colères fut oubliée (1752) <sup>1</sup>.

La turbulence, l'esprit tracassier, le manque de suite, les revirements subits de la politique, la défiance, voilà ce qui caractérise l'histoire de Conches avant la Révolution. Les évêques furent des premiers à en souffrir. En 1361 déjà, Guichard Tavelli s'étant rendu à Ernen pour forcer les Conchards à payer leur quote-part de la contribution imposée par la Savoie après la guerre de 1360-1361, les hommes de Mörel, d'Ernen et de Munster assaillirent l'évêque, l'emmènerent en captivité dans une maison qu'il possédait à Munster et ne le relâchèrent qu'après qu'il eût promis <sup>2</sup> qu'il les tiendrait quittes de la somme qu'il leur réclamait et qu'il ne les punirait pas de l'attentat qu'ils avaient commis sur lui <sup>3</sup>. En 1416, Conches prononça la déchéance de l'évêque Guillaume de Rarogne qu'il appelait fort irrespectueusement *quidam nomine Guillelmus* <sup>4</sup>. Huit ans plus tard <sup>5</sup>, c'était l'administrateur du diocèse, André de Gualdo, qui était attaqué dans son château de la Majorie, à Sion, par des Conchards ameutés par l'évêque expulsé. Les armes spirituelles que ces prélats employèrent contre leurs agresseurs, l'excommunication, l'interdit, s'émoussaient devant la suffisance des Conchards ; non que

<sup>1</sup> Grenat, o. c., p. 389 sqq.

<sup>2</sup> Gremaud. o. c. V. p. 212-216.

<sup>3</sup> Le même évêque ayant été assassiné par les seigneurs de la Tour, les patriotes de Conches et du Haut-Valais se levèrent pour le venger et détruisirent la puissance des meurtriers. Gay, *Histoire du Vallais*, p. 92.

<sup>4</sup> « Un nommé Guillaume », Gremaud. o. c. VII. p. 145.

<sup>5</sup> Gremaud. o. c. VII, p. 412-431.

ceux-ci méprisassent l'Eglise, mais parce qu'ils s'arrogeaient le droit d'en interpréter les lois à leur façon.

Au contraire, Conches fut toujours très attaché à la religion catholique ; il s'enorgueillissait de son surnom : Conches le catholique<sup>1</sup>, que lui valut son impénétrabilité à la Réforme : tandis que celle-ci comptait des adhérents dans tous les dixains, elle n'en recruta aucun en Conches ; dès les débuts de ce mouvement, en 1528<sup>2</sup>, l'alliance de 1416 avec les Waldstetten était solennellement renouvelée et modifiée dans le sens d'une ligue défensive de l'ancienne foi ; d'autres cantons, Schwytz, Fribourg, Zoug, Soleure y adhéraient ; en 1549, le dixain de Conches interdisait à ses habitants l'abandon de la confession catholique<sup>3</sup> ; en 1555<sup>4</sup>, ses députés se prononçaient énergiquement à la Diète contre la diffusion de la Bible. En 1603, tous les hommes valides de la vallée, laissant le soin de leur bétail à leurs amis d'Urseren venus par la Furka, descendaient à Sion où, sur le pré de la Planta, un vote allait décider du sort de la religion ; grâce à leurs suffrages, le catholicisme l'emporta, et une contre-réforme fut possible qui brisa l'élan des novateurs<sup>5</sup>.

Un dernier assaut fut à recevoir : c'était celui de la Révolution française ; les Conchards n'y faillirent point. Qu'était-ce que cette liberté qu'on se vantait de leur apporter, à côté de l'autonomie dont ils jouissaient depuis des siècles ? Qu'était-ce que ces libérateurs qui pillairent ceux qu'ils prétendaient affranchir ? Que fallait-il craindre

Gomesia  
catholica.

Conserva-  
tisme.

<sup>1</sup> Chacun des VII dixains haut-valaisans avait son surnom : Sion la capitale, Sierre la belle, Louèche la forte, Rarogne la prudente, Viège la noble, Brigue la riche, Conches le catholique, en latin : *Sedunum caput, Sirrum amoenum, Leuca fortis, Raro prudens, Vespia nobilis, Briga dives, Gomesia catholica.* Cf. Schiner, *Description du département du Simplon*, p. 10.

<sup>2</sup> Grenat. O. c. p. 3-4.

<sup>3</sup> Heusler. o. c. p. 113-114.

<sup>4</sup> Grenat. o. c. p. 66-67.

<sup>5</sup> Les armes du dixain portent : coupé de gueules et d'argent à deux croix de l'un en l'autre.

surtout pour la religion, de la part de ces disciples de Voltaire et de Rousseau ? Réunis à Naters<sup>1</sup> pendant l'hiver de 1798-1799, les dixains supérieurs décidaient la résistance ; quelques mois après, une expédition poussait jusqu'au Trient ; là elle rencontra l'armée française qui la ramena en arrière. Les Haut-Valaisans furent battus le 28 mai au bois de Finges ; ils furent battus le 1<sup>er</sup> juin au pont de la Massa ; malgré l'arrivée des Autrichiens débouchant par le col du Nufenen, ils furent battus le 2 juin à Lax. Les réquisitions exorbitantes<sup>2</sup> des Français qui cantonnèrent dans la vallée, les escarmouches continues entre Français et Autrichiens, les dévastations des alliés aussi bien que des ennemis, conduisirent en peu de temps les Conchards à une telle misère qu'elle émut même les plus impitoyables de leurs adversaires. Bas-Valaisans, Vaudois, Français même s'occupèrent à soulager tant de malheur : 300 orphelins furent recueillis dans les dixains inférieurs.

De ce jour, le rôle politique de Conches était terminé : la domination française plus ou moins manifeste au temps de la République valaisane (1802-1810) et du Département du Simplon (1810-1815), l'accession des Bas Valaisans au gouvernement (1815), surtout l'établissement de la représentation proportionnelle à la population (1839) y mirent fin. Fidèle à ses principes d'autrefois, Conches forma tout récemment un nouveau parti dont le but était d'augmenter les prérogatives populaires aux dépens des priviléges des Messieurs de Sion, mais le mouvement avorta, une fois son chef admis aux honneurs ; et après ce dernier soubresaut, le dixain rentra dans le parti conservateur-clérical auquel il a appartenu pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> Grenat. o. c. p. 498, sqq.

<sup>2</sup> A Ulrichen seulement, village de moins de 300 âmes, les contributions en viande, blé, avoine, pain, fromage et beurre, s'élèverent à la somme de 1726 couronnes. P. AmHerd. *Denkwürdigkeiten von Ulrichen*, p. 140.



Porteur de foin à Geschenen



Porteuses de bois mort à Ulrichen.

La hotte est inséparable du Conchard.

Si ce n'est pas encore la mort, c'est le sommeil qui en est l'image. A la barrière des montagnes s'ajoute celle des mœurs pour défendre l'accès du pays aux idées nouvelles, au progrès ; aucune industrie, aucune usine qui stimule l'activité de son entourage ; trop de gens qui n'ont jamais eu d'autre horizon que celui de leur vallée ; la moquerie, la malveillance attendent celui qui cherche à s'arracher à cette torpeur ; la routine des occupations agricoles, de la vie communautaire dont tous les détails sont réglés d'avance est comme un opium sous l'influence duquel s'endort la population concharde.

## CHAPITRE X

### Les routes.

Quelque variées que soient les cultures de la vallée de Conches, quelque ingéniosité qu'y mette le paysan à produire lui-même tout ce dont il a besoin pour se loger, se vêtir, se nourrir, il est des objets de pressante nécessité qu'il ne trouve pas chez lui : ainsi le sel. L'acquisition de ce condiment indispensable détermina l'établissement de relations commerciales entre Conches et les pays producteurs : ceux-ci la France et le Milanais, fournissaient le sel à des conditions d'autant plus favorables qu'ils désiraient obtenir en retour divers avantages politiques. Les guerres du Milanais eurent une répercussion jusque sur le commerce du sel, chacun des adversaires enchérissant sur ses offres pour s'attacher le Valais.

Nécessité du commerce.

D'autres denrées suivirent la même voie que le sel. Le vin, les fruits, plus tard le riz entraient d'Italie en Conches qui exportait en retour ses céréales et ses pommes de terre, le fromage de ses montagnes, son bétail. Une